

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(4\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 6 septembre 1855](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 6 septembre 1855

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[6 septembre 1855](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

Lieu de destinationForest, Bruxelles (Belgique)

Description

RésuméGodin annonce que Gordien, mouleur à l'usine de Guise, partira le dimanche suivant pour Forest. Il lui demande de lui confier la réalisation l'un des deux modèles [de calorifères] et les châssis d'une cheminée. Il précise que Gordien sera payé au prix de Guise et qu'il voyage à ses frais. Il prévient que si même

Margry ne réussit pas parfaitement le moulage, il faudra confier les deux modèles à Gordien. Godin prévoit d'envoyer d'autres mouleurs pour mouler tous les jours pour doubler la production. Il remet à Brullé les extraits de lettres évoquées dans un mémoire.

NotesUne numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 16/20 ».

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Travailleurs et travailleuses](#)

Personnes citées

- [Gordien \[monsieur\]](#)
- [Margry \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Forest, Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Guise \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBrullé, Alexandre (1814-1891)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

BiographieÉditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'Adeline Brullé-Tardieu. Godin confie en 1857 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par Eugène André à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)

Collation1 p. (17r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 6 Juin 1858

17

16
20

Mon cher Monsieur Peelle

Je vous annonce pour dimanche prochain
 le départ de Gordon pour Paris où il a
 déjà été travaillé comme maître et devra
 en faire des ouvrages qui réussit bien
 du premier coup. vous aurez donc à lui confier
 un des deux modèles de son arrivée avec
 des machines pour cheminer afin qu'il fasse des
 journées pleines et travaillera avec plus de
 Guise et il fait le voyage à des frais de même
 malgré ne les réussit pas bien il faudrait les
 lui donner tous les deux si la route a quelle
 apparence de prendre je vous enverrai des machines
 pour fonder tous les jours soit à dire pour
 doubler la production

aussitôt que j'aurai une lettre de vous de
 venir en magasin que je n'ai demandé pour
 ma dernière et tout de suite sentes jusqu'au 16 mai
 que je vous ai écrit je déciderai si je dois
 vous les envoyer aussitôt

Je vous renvoie sous ce pli les extraits de
 lettres dont j'ai parlé dans mon mémoire
 je vous serre la main

Gordon